

Paroisses Christ Roi et Christ Sauveur.

Planning des messes du mois de juin 2020.

- Les normes légales de distanciation dans les espaces de rassemblement font que le nombre de places assises dans nos églises a considérablement été diminué. Pour l'heure nous serons obligés de nous retrouver seulement dans quelques églises de nos paroisses.

- Le port du masque sera **OBLIGATOIRE** (pour les plus de 11 ans) dès l'entrée de l'église et pendant toute la célébration (aucun masque ne sera distribué).

- Il conviendra d'utiliser de gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de l'église. Ce gel sera mis à votre disposition, mais n'hésitez pas à prendre le vôtre.

- Pour éviter les regroupements devant la porte de l'église, faciliter l'entrée, la prise du gel et les déplacements pour rejoindre sa place, il convient d'arriver en avance à la messe.

- Les ministres et les personnes fragiles ou à risque seront invités à la prudence quant à leur participation.

Samedi 18h00 = **Eglise saint léger de Quéant (80 places)** ; pour les fidèles des communes de Quéant, Pronville en Artois, Hendecourt-les-Cagnicourt, Riencourt les Cagnicourt, Cagnicourt et Villers les Cagnicourt.

Dimanche 9h30 = **Eglise saint Martin d'Inchy-en-Artois (80 places)** ; pour les fidèles des communes de Baralle, Buissy, Inchy-en-Artois, Sains-les-Marquion et Bourlon.

Dimanche 11h00 = **Eglise saint Aignan de Marquion (70 places)** pour les fidèles de Marquion, Epinoy, Sauchy-Lestree, Sauchy-Cauchy, Oisy-le-Verger, Palluel, Ecourt-Saint-Quentin, Récourt, Rumaucourt, Saudemont.

Adoration du saint sacrement et confessions :

le vendredi 12 juin, 18h, Eglise saint Aignan de Marquion.